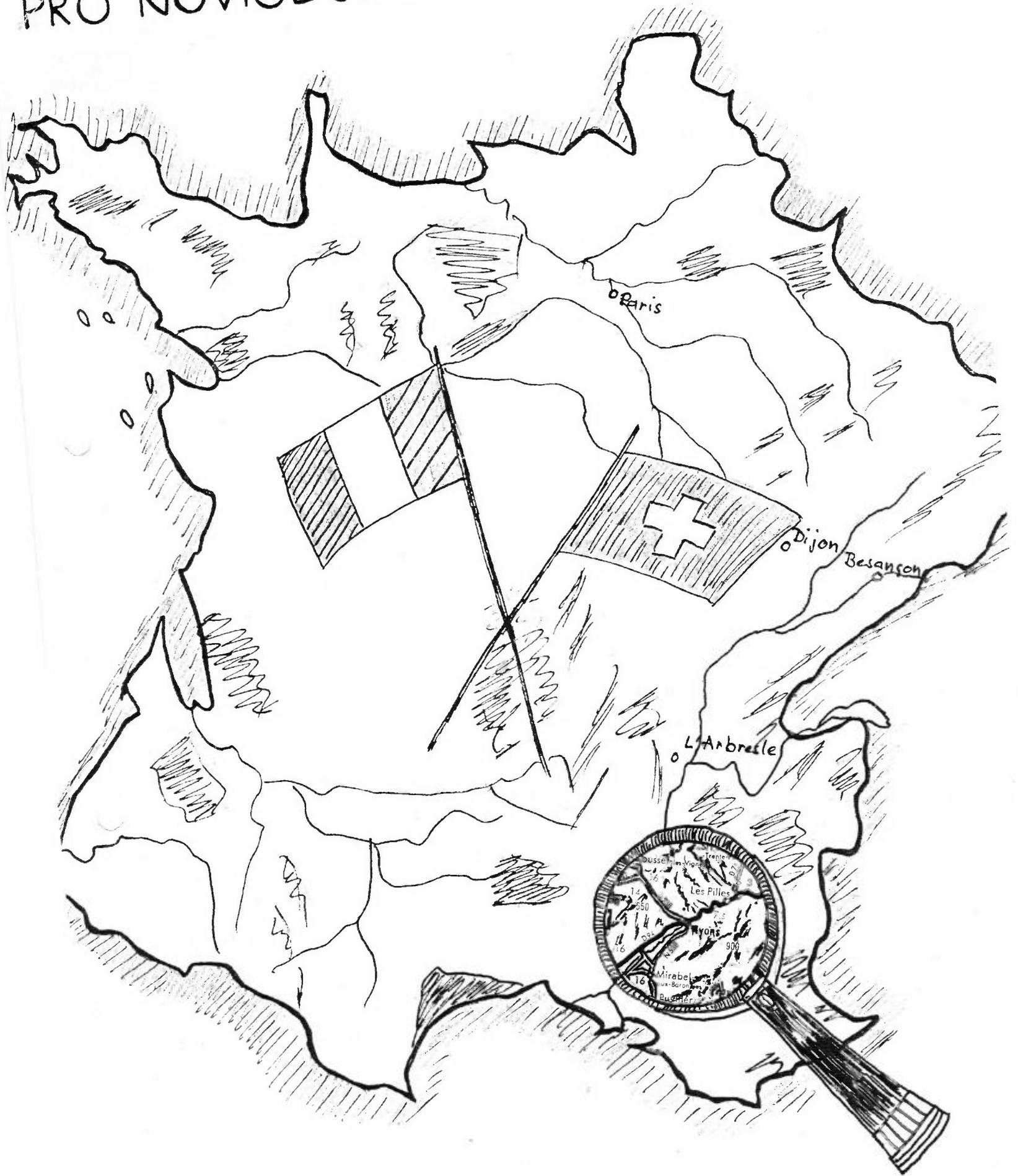


PRO NOVIODUNO



ELLES SE SUIVENT ... MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS !

Mercredi 14 mai, avait lieu notre ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE en présence d'une quarantaine de personnes, dont M. J. Locatelli, syndic.

Première constatation du comité

Les membres de Pro Novioduno semblent intimidés par le cadre de l'auditoire Zyma... aucune intervention de leur part à l'issue de la partie administrative. Qu'importe, ils nous ont fait part de leurs réflexions au cours de la verrée qui suivit la conférence ! C'est bien là l'essentiel !

Nous avons ainsi appris avec plaisir que notre effort d'information par l'intermédiaire de ce bulletin est apprécié à sa juste valeur: nous voici donc encouragés à en poursuivre la publication !

Deuxième constatation

Notre appel au dialogue semble avoir été entendu par la nouvelle Municipalité qui est prête, comme l'a déclaré M. le Syndic, à recevoir en tout temps une délégation de Pro Novioduno. Nous savons bien que les difficultés ne vont pas s'aplanir miraculeusement et que les problèmes actuels ne pourront pas être repris à zéro... M. Locatelli nous l'a rappelé... Mais nous espérons éviter à l'avenir des affrontements regrettables grâce à un échange de vues régulier. C'est dans cet esprit que notre Président a invité M. le Syndic à participer à la prochaine séance de comité. Heureusement, nous voici loin des éclats de l'assemblée 1985 !

Remerciements

à M. Claude WASSERFALLEN qui a répondu à notre question "Que faut-il attendre de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ?". Le film qui a suivi son exposé nous a donné un exemple concret d'application de cette loi en nous présentant la commune de Puidoux. Nous tenons à le remercier d'avoir accepté d'animer cette soirée dont nous garderons un bon souvenir.

à M. Jean-H. GUIGNARD qui quitte notre comité après de très nombreuses années de dévouement. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir conservé tant d'enthousiasme à défendre notre cause et surtout de l'avoir transmis aux plus jeunes éléments du comité.

Merci, cher ami, pour cet élan donné que nous nous efforcerons de maintenir !

Rapport d'activité du Président

Depuis notre dernière assemblée de mars 85, notre activité a ressemblé plus à une tornade qu'à un exercice banalisé. Pourquoi donc ? Parce que les événements nous ont dicté des prises de position de pointe, dans l'esprit même des buts que nous poursuivons. Il nous est apparu que nous n'avions pas le droit de nous taire, ayant à défendre le point de vue objectif, désintéressé de nombreux citoyens de notre ville qui partagent nos opinions et qui n'ont pas le moyen de s'exprimer. Ce qui nous a valu parfois l'ire de nos autorités et son désaveu comme le titrait

la presse locale. Position à risques certes, mais qui permet aussi à notre mouvement de s'affirmer: nous en constatons la preuve par le recrutement de nouveaux membres, phénomène qui ne s'était pas produit toutes ces dernières années.

Le rapport annuel est l'occasion de faire le point sur notre position face à notre Exécutif. Nous ne nous laissons pas de répéter que nous ne recherchons pas l'affrontement mais bien au contraire un dialogue, au vrai sens du mot qui est la recherche réciproque d'une position commune. Les échos que nous recevons de la position des nouvelles autorités vont dans ce sens et nous nous en réjouissons. Nous nous demandons même s'il ne serait pas judicieux de prévoir les futurs débats et d'éviter des heurts déplaisants pour tous. Pourquoi la Municipalité ne pourrait-elle pas, avant de déposer ses projets importants (plans de quartier par exemple), solliciter le point de vue de certains groupements concernés - comme fait le Conseil Fédéral vis-à-vis des cantons et de certains groupements d'utilité publique tel que le Heimatschutz, agissant ainsi selon les prescriptions de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Nous avons toujours déclaré que, quant à nous, nous étions à sa disposition pour donner notre avis. On nous rétorquera que la structure législative de la commune permet cette consultation de la base. Sans doute, loin de nous l'idée d'en sous-estimer la valeur. Mais il y a des citoyens qui ne participent pas à la vie politique et à qui l'avenir esthétique de la ville tient à coeur. Il nous semble qu'une consultation préalable éviterait bien des oppositions et serait susceptible de trouver un consensus tout à l'avantage des réalisations prévues. Notre proposition veut être le témoignage de notre bonne volonté et du service que nous avons mission de rendre à la collectivité. Si un dialogue ne peut s'établir nous n'avons plus de raison d'exister. Il s'agit donc de savoir si les autorités acceptent - comme c'est si souvent le cas Dieu merci - le concours de citoyens qui, bénévolement, poursuivent le même but qu'elles, c'est-à-dire le mieux vivre d'un environnement harmonieux.

L'année dernière a donc été jalonnée d'événements importants que nous nous contentons d'énumérer. Nos bulletins successifs en ont décrit dans le détail la teneur et le sort. Nous en rappelons les principaux:

1) l'opposition au parking de la Promenade du Jura dit Centre-Ville

Nous nous sommes exprimés à ce sujet lors de la table ronde qui a rencontré un joli succès de participation en présence des représentants de la Municipalité. Chacun a pu se persuader que Pro Novioduno ne se contentait pas d'une position critique mais présentait une alternative qui nous paraît mieux appropriée. A ce jour, nous ne connaissons pas le sort qui est réservé à nos propositions. Nous l'attendons avec grand intérêt.

2) l'opposition au plan de quartier de la Poterie

La Municipalité a, pour le moment, réfuté nos arguments dans le préavis soumis au Conseil Communal et refusé notre opposition. Elle en fait de même vis-à-vis des très nombreux opposants au projet. Mais s'il y a une telle levée de boucliers, n'est-ce pas le signe qu'il ne donne pas satisfaction? Peut-on raisonnablement l'exécuter contre l'avis de tous ceux qui sont concernés? Cela ne nous paraît pas une politique raisonnable.

3) notre prise de position concernant la surélévation de l'immeuble Duperrex, Place du Marché 4

Nous estimions qu'accuser le rehaussement projeté par des éléments nouveaux d'architecture, notamment des vitrages verticaux n'était pas la bonne solution. Là encore, on ne nous a pas écoutés.

4) le vieux problème de l'usine à gaz

Nous avons fait opposition à un plan de quartier. Le préavis actuellement soumis au Conseil Communal qui fait table rase des avis de toute une fraction de la population est en discussion. Nous n'avons pas ici à préjuger de la décision de nos conseillers communaux. Nous continuons à penser que la solution municipale n'est favorable ni sur le plan culturel, ni sur le plan touristique.

Notre association a eu comme souci constant d'éviter toute démolition de bâtiment digne d'intérêt faisant partie de notre patrimoine. Compte tenu de la pression économique croissante sur notre ville, nous savons que plusieurs bâtiments présentant une valeur esthétique et d'ancienneté sont aujourd'hui menacés.

Nous sommes alertés par le projet de DEMOLITION DE L'IMMEUBLE DUPRAZ, édifié à proximité immédiate du Château, du Lancaster et en face du manoir formant un ensemble classé monument historique.

Nous demandons à nos Autorités non seulement de refuser l'autorisation de démolir mais de se doter de moyens juridiques solides pour éviter que peu à peu notre patrimoine ne disparaisse. Nous avons d'ailleurs comme objectif de faire des propositions concrètes à la Municipalité.

Tels sont les projets majeurs qui nous préoccupent actuellement. Le préjugé favorable que nous accordons au nouvel Exécutif permettra-t-il des solutions également favorables ? L'avenir très prochain nous le dira.

Venons-en maintenant aux organisations qui nous sont propres. Pour vous rappeler qu'en 85, nous avons invité nos membres à visiter le Musée National de Zürich, sa collection de faïences et de porcelaines du XVIIIe siècle et le Musée de l'Habitat zurichois sous la direction de Chantal de Schoulepnikoff, la conservatrice de Prangins et surtout une amie très dévouée de Pro Novioduno. Malgré l'éloignement et la fatigue inévitable, les participants se sont déclarés enchantés de notre initiative. Ce fut une introduction logique à l'exposition d'anticipation qui aura lieu en 1988 au Château de Nyon et qui préfigurera l'installation du Musée National de Prangins. En automne, changement de décor. Descente dans les galeries des Salines de Bex et visite du Musée de la vigne dans la forteresse savoyarde d'Aigle. Le cortège des voitures s'est même égaré dans les vignobles en compagnie d'un soleil généreux, pour le plus grand plaisir des participants.

Forts du succès de ces excursions de l'an passé, nous avons l'audace de vous proposer pour cette année un vrai voyage au pays des Ducs de Bourgogne, soit un déplacement de 2 jours (les 28 et 29 juin) à Dijon. Le programme détaillé vous sera livré tout prochainement. Il comprendra la visite des Musées des Beaux-Arts, de l'Art Sacré et des Traditions bourguignonnes et celle, moins connue, du Vieux-Dijon avec ses cours et ses intérieurs que le voyageur pressé néglige. Nous serons reçus officiellement à l'Hôtel de Ville par la Municipalité qui veut ainsi nous témoigner son estime pour l'action de sauvegarde du passé que nous poursuivons. Il est toujours réconfortant de recevoir de tels témoignages de l'extérieur ! 40 personnes environ se sont inscrites à la suite de notre pré-inscription. Nous ne pourrions excéder ce nombre à cause de la réservation des chambres qui a dû se faire 3 mois à l'avance - c'est-à-dire que, sauf empêchement majeur du dernier moment, les participants prévus seront liés par leur engagement. Il s'agit d'une lourde organisation: nous espérons bien qu'elle connaîtra votre faveur. Elle conditionnera nos projets d'avenir.

Voilà, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, l'esquisse de notre activité. Vu la complexité de nos problèmes, et pour étoffer le comité, nous avons fait appel à des membres consultatifs, qui nous sont particulièrement précieux, tels MM. Claude Ruey, Olivier Freymond, Pierre Kissling. Nous les remercions d'avoir accepté ce mandat. Notre comité se réunit au moins une fois par mois, sans compter les heures chaudes. Il est demandé à chacun de ses membres une collaboration active et dévouée. Seul un esprit bien soudé d'entraide peut conduire au succès de nos croisades. C'est une des raisons pour le président d'apprécier l'amitié qui nous lie et de témoigner sa reconnaissance envers ses collaborateurs. Cependant, à cette source appréciable de dynamisme auquel nous sommes condamnés doit se joindre celui de nos membres. N'hésitez pas - et là - je reprends les termes de notre bulletin no 4 de décembre 85 - à dialoguer avec nous.

Si vous êtes particulièrement heureux que nous entreprenions certaines actions, dites-le nous, cela nous encouragera.

Si vous nous désapprouvez totalement, faites-le nous également savoir, nous en tiendrons compte en modifiant notre jugement.

Si vous avez besoin de notre aide pour la préservation d'un immeuble ou d'un site, écrivez-nous.

Nous sommes votre interlocuteur privilégié. Alors Pro Novioduno vivra !

Bernard Glasson, Président



POUR LE MUSEE DU LEMAN

à défaut de la roue à aubes, une enseigne plus attractive. Grâce à un don de Pro Novioduno, les services des musées ont pu faire repeindre l'enseigne existante dans des tons plus soutenus.

660 M2 DE PAVES A LA PLACE DU PRIEURE

Une heureuse initiative de nos autorités !
Nous apprécierons la nouvelle parure de cette charmante place et espérons qu'elle contribuera à lui rendre son animation d'antan.

VERS UNE PROTECTION DE RIVE

Nous sommes heureux que nos autorités aient entendu notre cri d'alarme de 1984 et se soient préoccupées du sort de Rive.

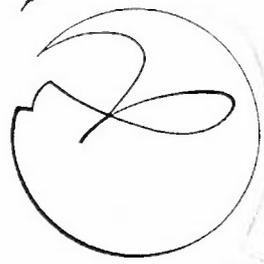
L'étude détaillée de chaque immeuble situé au bord du lac entre la place de Savoie, le débarcadère et la rue de Rive, ainsi qu'une révision du règlement en vigueur permettront d'éviter à l'avenir des constructions rompant l'alignement ancien et de conserver à ce beau quartier son aspect si typique.

PORCELAINE: DU POISSON BLEU AU POISSON D'OR

Dans le domaine de la porcelaine, 1781 la couleur bleu cobalt

Dès le 4 juillet, il brillera c'est un "POISSON D'OR" qui de porcelaine contemporaine TRIENNALE DE LA PORCELAINE.

Ne manquez pas d'admirer les Château de Nyon du 4 juillet sélectionné des oeuvres de d'inspirations diverses, résolutions différentes tendances actuelles de cet art.



POISSON D'OR

le poisson de Nyon avait depuis que lui donnait Dortu.

d'un éclat particulier puisque couronnera la meilleure oeuvre présentée au concours de la

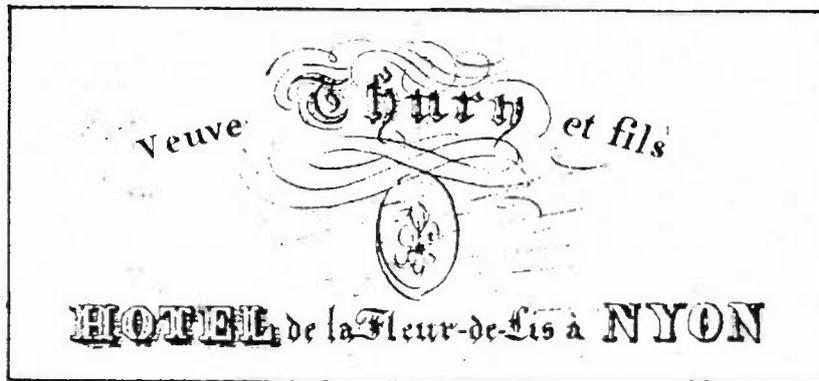
créations d'aujourd'hui au au 28 septembre. Le jury a professionnels de haut niveau, lument modernes et représentant

Nos félicitations aux organisateurs de cette intéressante manifestation de niveau international, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts !

ALERTE A LA PLACE DU CHATEAU

Notre Président l'a donnée lors de la lecture de son rapport annuel à notre assemblée générale: l'immeuble DUPRAZ, édifié à proximité immédiate du château, du Lancaster et en face du Manoir, formant un ensemble classé monument historique, est menacé de démolition.

Nous demandons instamment à nos Autorités de refuser l'autorisation de démolir. Si elle ne le fait pas, nous interviendrons vigoureusement afin d'éviter que, peu à peu, suivant cet exemple déplorable, notre patrimoine ne disparaisse !



EN PASSANT PAR LA FLEUR-DE-LYS

Au XVIIIe siècle, propriété des THURY

Alors que les travaux d'aménagement de la Fleur-de-Lys ont été estimés à quelque 2,5 millions, il nous a paru intéressant de vous rappeler que cette ancienne hôtellerie fut exploitée dès 1789 par les époux Thury-Berger (Jean-Olivier Thury né à Etoy en 1759 et mort à Nyon en 1810 - Sophie Berger, née en 1765 et décédée à Nyon en 1843).

Ils acquièrent cette demeure en 1789 pour la somme de Fr. 1'150.--. Leur fils, François-Frédéric, connu pour sa carrière militaire (promu en 1833 au grade de lieutenant-colonel de réserve), reprit lui-même à son compte cette exploitation en 1837 pour la somme de Fr. 40'000.-- (entier des immeubles et effets mobiliers).

D'après le témoignage d'un de leurs contemporains, cet hôtel était "très achalandé, en face du grand relais où s'arrêtaient jour et nuit les diligences et malles-postes transportant voyageurs vulgaires et grands seigneurs, voire même les têtes couronnées".

Informations tirées de la brochure de la Société d'Histoire de la Côte "Frédéric Thury Lt. Colonel".

Une fabrique dans sa cour

Saviez-vous que la cour de la Fleur-de-Lys a abrité dès 1877 et pendant une cinquantaine d'années une fabrique de peignes en celluloïd ?

La Fleur-de-Lys compromettra-t-elle une future zone piétonne ?

Encore un de nos rêves: la création d'une zone piétonne au coeur du quartier de Rive... qui semble bel et bien compromis par le projet de construction d'un parking pour les habitants de la Fleur-de-Lys !

Une fois de plus, nous devons reprocher à nos autorités cette politique au "coup par coup".

Pourquoi ne pas mettre en réserve la somme prévue pour ce parking puisque le parking de la Duché semble être réalisable dans un avenir pas trop lointain ?

125 ANS APRES SA MORT, N I E D E R M E Y E R TOUJOURS MECONNU DES NYONNAIS ?

Reconnaissons-le, Louis Niedermeyer demeure un personnage un peu oublié des Nyonnais. C'est fort dommage, car ce musicien a marqué de sa personnalité l'enseignement musical dont il fut l'un des réformateurs.

Louis-Abraham Niedermeyer naquit à Nyon le 27 avril 1802. Son père, baron d'origine bavaroise, avait épousé une demoiselle Baylon et, associé à Mühlhauser, exploitait la faïencerie familiale. Les Niedermeyer vécurent un temps à Genolier, dans la maison de la cure actuelle.

Louis montra très tôt des dispositions pour la musique. Son père lui enseigna d'abord le clavecin puis l'encouragea à poursuivre des études complètes de musique. C'est ainsi qu'après sa scolarité au collège de Nyon et des études au Conservatoire, il partit à l'âge de 21 ans pour Vienne où il devint l'élève de MOSCHELES et de FORSTER, puis pour Rome et Naples où il suivit les cours de FIOVARANTI et de ZINGARELLI. Ce choix s'explique par la vogue, à l'époque du "Bel Canto". C'est en Italie qu'il donna son premier opéra "IL REO PER AMORE" (Naples 1820).

En 1823, Niedermeyer s'installa à Paris. Alors que ses ouvrages dramatiques ne rencontrèrent qu'un succès limité (STRADELLA, MARIE STUART, LA FRONDE), il s'illustra particulièrement dans le domaine de la mélodie, en mettant en musique des poèmes de Lamartine (LE LAC) et de Victor Hugo.

Vers la fin de sa vie, il se passionna pour la musique d'église. Il fit revivre L'INSTITUT DE MUSIQUE RELIGIEUSE fondé en 1818 par CHORON et lui donna son nom. Cette école se développa rapidement. Devaient en sortir, entre autres, EUGENE GIGOUT, GABRIEL FAURE, ANDRE MESSENGER, et CLAUDE TERRASSE (ce dernier natif de L'Arbresle). Parmi les professeurs, CAMILLE SAINT-SAENS. En collaboration avec JOSEPH d'ORTIGUES, Niedermeyer rédigea un TRAITE THEORIQUE ET PRATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PLAIN-CHANT (Paris 1857), qui fit époque malgré ses lacunes. Il fonda la MAITRISE, journal de musique religieuse avec suppléments musicaux qui parut de 1857 à 1861. Sa dernière grande oeuvre fut une MESSE SOLENNELLE à 4 voix et orchestre: elle fut particulièrement appréciée par HECTOR BERLIOZ.

Le compositeur nyonnais mourut à Paris le 21 mars 1861 à l'âge de 59 ans.

Des hommages parisien et nyonnais

Si vous avez l'occasion de vous rendre à l'Opéra de Paris, prenez garde aux bustes de l'avant-foyer: l'un d'eux représente Louis Niedermeyer.

Tout près de nous, vous trouverez un buste inauguré en 1902 dans le quartier de Rive, à la promenade qui porte également son nom.

Cette promenade fut construite en 1874, sur l'emplacement de l'ancien port aux bois. Elle fut primitivement baptisée "Quai oriental". Outre le buste de notre illustre musicien, elle recèle deux curiosités: la colonne romaine découverte à la fin du XIXe siècle à la rue du Temple qui fut bizarrement incrustée d'un baromètre et le tilleul de la liberté, planté en 1898 pour la célébration du centenaire de la révolution vaudoise.

DES REACTIONS

L'ENTREFILET CONSACRE AU DR MANUEL ARMANGUE

a suscité des réactions de la part de nos membres, dont les avis divergent nettement. Nous les remercions d'avoir pris la peine de nous écrire à ce sujet.

Notre proposition avait été présentée sur un "coup de coeur". Réflexion faite, il semble difficile de donner le nom du Dr Armangue à l'une de nos rues, ce dernier étant de nationalité espagnole et n'ayant jamais résidé à Nyon.



PRO NOVIODUNO

DECEMBRE

85

ET DES PROPOSITIONS POUR DE NOUVELLES RUES

Toujours à la suite de nos lignes, nos membres nous ont proposé les noms de deux personnalités nyonnaises:

LE LT. COLONEL FREDERIC THURY

sauvé de l'oubli par nos amis de la Société d'Histoire de la Côte qui ont publié sa biographie en 1984 et

LE CITOYEN LANDRY

maître boulanger à la Grand'Rue, agent de liaison entre les comités révolutionnaires de Nyon et de Lausanne, qui sauva le château de Nyon de la destruction lors des émeutes de janvier 1878.

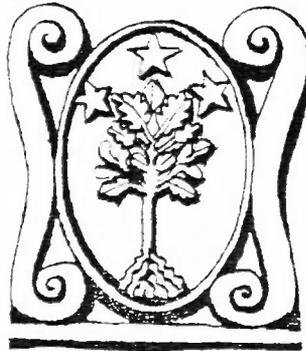
L'ARBRESLE... ou la grande histoire d'une petite ville de France

Si notre groupe de "fidèles" connaît bien Besançon et son histoire, il n'en va pas de même pour L'Arbresle, petite cité française avec laquelle nous entretenons depuis peu des rapports privilégiés grâce à son association de défense du patrimoine "Les Amis du Vieux L'Arbresle".

Voici donc, pour répondre à leur curiosité, quelques lignes extraites de l'ouvrage de M. Daniel Broutier :

"En descendant des côteaux du Beaujolais, sillonnés de vignobles, face aux verdoyantes collines de Tarare et des Monts du Lyonnais, l'Arbresle, née sur un rocher, offre au regard son château-fort séculaire, son église de pierres dorées, son donjon et ses multiples maisons riches d'histoire.

Ce petit bourg enserré (tarda: lente) et la n'est pas sans rappeler, topographie de la capitale fougueux Rhône et son lent



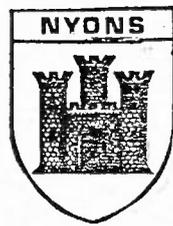
par deux rivières: la Turdine Brévenne (brevis: rapide), à une autre échelle, la rhodanienne arrosée par le et majestueux affluent: la

Saône. Cette ressemblance l'a fait surnommer par certains: le "Petit Lugdunum". Cette situation particulière à la rencontre de deux rivières, pourrait être à l'origine de son nom: Arbre-esle, déformation du vieux français Arbre-isle, c'est-à-dire une île plantée d'arbres, arbora insula - île d'arbres au confluent."

Ville au passé fort lointain - elle était peuplée, au temps où les glaciers descendaient jusqu'à Lyon, par une race rappelant celle des Lapons - l'Arbresle connut tous les heurs et malheurs du Lyonnais.

Des visiteurs fort illustres y séjournerent: Philippe Le Hardy, Jacques Coeur, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Henri IV, Napoléon, Pie VII, Victor Hugo, O'Connell.

Elle vit naître Barthélémy Thimonnier, inventeur de la machine à coudre, Claude Terrasse, compositeur d'opérettes (qui étudia à l'Ecole Niedermeyer), Antonin Dubost et Victor Chantelauze, hommes politiques.



Vous avez sûrement eu l'occasion de faire connaissance avec les Nyonsais lors des sympathiques journées des 18-19 et 20 avril. Pro Novioduno a également contribué à la réussite des "festivités" en organisant à leur intention un tour de ville commenté et en accordant à l'Office du Tourisme un léger soutien financier.

Ces contacts chaleureux nous ont donné envie d'en savoir plus sur le passé de notre "cousine" nyonnaise que nous vous présentons dans ses grandes lignes.

L'origine de Nyons remonte à une haute antiquité: venus de Marseille et remontant les voies d'eau, les Grecs apportèrent la vigne et l'olivier. Le nom ancien de "NOIMAGUS" évoque-t-il ce "nouveau marché" établi sur la rivière d'Eygues, ou bien désigne-t-il une tribu celto-ligure qui occupe la région quelques siècles plus tard ? Ce sont, en tous cas, ces populations que les Romains rencontrent en remontant la vallée de l'Eygues, et avec elles qu'ils construisent les premiers habitats du "vicus" gaulois, bientôt développé et organisé en une véritable ville. Nyons et sa région ne manquent pas de vestiges de cette époque que son Musée Archéologique a su retrouver et conserver.

C'est ensuite au VI^e siècle que l'Evêque d'Arles, Saint Césaire, fonde un prieuré de religieuses qui deviendra au Moyen-Age l'un des hauts-lieux inspirant ou arbitrant les destinées de la ville. Fidélité au long des siècles: ces bâtiments remaniés abritent aujourd'hui la Mairie et le Tribunal. Le touriste, soucieux de retrouver l'histoire à travers les rues et les places saura reconnaître les traces de l'évolution du pouvoir, du pouvoir laïc et guerrier des "barons" féodaux à celui des "consuls", représentants désignés par la population: depuis l'austère et puissante structure du château féodal et des tours de remparts de défense, jusqu'à l'architecture raffinée de la place des Arcades (XIV^e et XV^e siècles), en passant par les solides maisons du quartier des "bas-bourgs" et le pont d'une seule arche de plus de 40 m. qui fait la fierté des Nyonsais. D'un élan et d'une audace parfaite, il fut construit à travers bien des difficultés entre 1360 et 1410 et demeure intact aujourd'hui, admirablement ajusté à son cadre.

La ville eut au Moyen-Age sa période de prospérité: l'huile de ses oliviers et le vin de ses vignes lui permettaient même de commercer quelque peu, vers Marseille ou le Dauphiné. Mais les guerres de religion amenèrent leur part de désastre, de ruines et de division.

Après la Révolution de 1789, l'Empire, puis la Restauration apportèrent à la ville des transformations importantes: la rivière fut endiguée, une grande voie de communication créée, reliant la vallée du Rhône à l'Italie, les premières industries lancées (tissages des laines, de la soie, extraction de minéraux, huileries...), le rayon d'influence de ses marchés étendu, rues, places aménagées (distribution d'eau et d'éclairage). On construit de plus un beau collège et on installe l'hôpital dans des locaux corrects. On établit une ligne de chemin de fer, de Pierrelatte à Nyons. A la fin du siècle, on entrevoit les possibilités d'un tourisme encouragé par un climat particulièrement clément. Puis c'est la grande guerre de 14-18.

Nyons, prise de vitesse par la modernisation des grands centres plus favorisés, pénalisée par les difficultés des zones rurales de moyenne montagne dont elle est proche, n'a pas encore trouvé ses perspectives à long terme. Mais elle a confiance en l'avenir car elle sait bien que son véritable capital, c'est à la fois son histoire qui se lit encore si bien dans ses pierres et son environnement. Ses collines, sa flore, ses sentiers, son climat lui donnent un visage qui n'est qu'à elle et qui se découvre à qui sait s'y attacher. Et celui-là ne sera pas déçu !

BESANCON : AMITIE FRANCO-SUISSE ...en 1948

Nous avons reçu avec un plaisir renouvelé des nouvelles de la Renaissance du Vieux Besançon par l'intermédiaire de son bulletin de liaison.

Faut-il préciser que c'est grâce à l'exemple de cette association particulièrement active que nous avons osé nous relancer dans l'aventure de la publication d'un bulletin sous cette forme simplifiée ?

Nous ne pouvons résister au plaisir de vous livrer quelques lignes d'un article de ce bulletin no 21 relatant la plantation d'un érable sycomore, arbre dit "de la liberté", sur le tertre Théobald Chartrans à la place du Théâtre, offert par le canton de Neuchâtel lors des fêtes du centenaire de la Révolution de 1848 et de la libération de Besançon.

* LE COMTOIS - lundi 6 septembre 1948

LES FETES DU CENTENAIRE DE LA REVOLUTION

Une foule immense a suivi les diverses manifestations

Première manifestation officielle de ce dimanche, la plantation de "L'Arbre de la Liberté" sur le tertre de la Place Granvelle devrait permettre aux fêtes de la



Révolution de 1848 de donner son véritable sens à l'amitié Franco-Suisse...

Du côté suisse, on remarquait:

M. le Général Guisan et Mme, M. Brandt, Président du Conseil d'Etat de Neuchâtel..., M. Voirier, Consul de Suisse à Besançon..., M. Rognon, Président du Conseil Communal de Neuchâtel..., M. Steiner, Président de la Société Suisse de Besançon...

Du côté français:

M. Ottaviani, Préfet du Doubs, M. le Général Navreaux, représentant le Général de Lattre de Tassigny..., Mrg Dubourg..., M. Joubert, Maire...

Extraits d'allocutions:

M. Ottaviani: "...1848, c'est l'épanouissement de la grande devise: Liberté, Egalité, Fraternité... on vit alors tous les Français réconciliés autour du berceau de la jeune République... On plante et on bénit un peu partout des peupliers devenus "arbres de la liberté". A Paris, les jeunes plants furent offerts par les Jésuites et les Capucins... Et ce sera l'honneur, la fierté de la Nation suisse de l'avoir compris et réalisé."

Camille Brandt: "... Votre comité, en effet, nous a dit un jour "Apportez-nous donc un arbre de chez vous, nous le planterons en terre franc-comtoise dans l'une des promenades de la ville, il sera baptisé "arbre de la liberté", comme ceux que nos ancêtres et les vôtres plantèrent dans les années 89... Et cet arbre nous dirons plus tard à nos enfants que nos amis suisses nous l'apportèrent comme gage de leur fidèle affection et de leur amour de la liberté..."

Le Maire de Besançon évoquera le côté critique de la situation du peuple français en 1848; la "Chanson de Montreux" interpréta brillamment la Marseillaise ... ce fut ensuite la dislocation... seul dans un coin, sur son tertre de verdure entouré de sa grille en corbeille, le petit arbre de la liberté offert par nos amis suisses commençait son existence française".

En 1986

Si, comme le précise M. Pierre Contoz, directeur des espaces verts et sportifs de Besançon, sitôt la fête de 1948 terminée, personne ne pensait déjà plus à l'arbre offert par les Neuchâtelois, nous nous félicitons que près de quarante ans plus tard les liens d'amitié avec la Suisse ne se soient pas relâchés - témoins les relations amicales que nous entretenons avec la RVB - !

Participants à ces cérémonies de 1948 ?

Peut-être, Neuchâtelois à l'époque, ou encore chanteur de Montreux, avez-vous participé à ces fêtes bisontines ?
Merci de nous le faire savoir...

DEUX JOURS A DIJON

les 28 et 29 juin

Nous avons beaucoup hésité avant d'organiser cette visite de deux jours dans la capitale de la Bourgogne, première cité verte du pays, ville d'art et d'histoire au passé prestigieux; c'est donc avec plaisir que nous avons enregistré une quarantaine d'inscriptions. Nous ne manquerons pas de relater ces journées dans notre numéro de fin d'année !

PRO NOVIO D U N O : POUR DIALOGUER... une adresse

Madame Gabrielle BUTSCHI
18, ch. du Pélard

1197 PRANGINS

un numéro de téléphone

022 61 61 25

Le comité remercie

MM. Edgar Pélichet, Olivier Dedie et Gabriel Champrenaud qui ont fourni les renseignements ayant permis de retracer la carrière de Louis Niedermeyer.

le président du Groupement pour la promotion et l'expansion du Nyonsais, M. Michel Rodari, le président des Amis du Vieux l'Arbresle, M. Daniel Broutier, le président de la Renaissance du Vieux Besançon, M. Lyonel Estavoyer: c'est grâce à eux que nous avons pu réaliser ce bulletin consacré en grande partie à l'histoire de ces cités amies.

MM. Robert Feller et Eric Mounoud dont nous apprécions la collaboration.

Zyma SA, pour la mise à disposition de son auditorium lors de notre assemblée générale.

et tous les donateurs généreux et fidèles:

Zyma SA
Société de Banque Suisse
M. Ernest Zutter
Dr J. Monney

Entreprise H. Page & Fils SA
M. Pierre Cerutti
Mme Jacques Du Bois
M. et Mme Ph. Heller

AIDEZ-NOUS A FAIRE GROSSIR NOS RANGS

en faisant remplir à vos amis le bulletin d'inscription ci-dessous.
D'avance merci de votre collaboration !

M. Mme.Melle	Nom	Prénom		
Profession	Adresse	téléphone	Signature	

désire faire partie de l'association Pro Novioduno.

coupon à retourner à notre secrétariat 18, ch. du Pélard 1197 Prangins.